

CAISSE DES ECOLES

Orientations Financières 2024

Les orientations financières qui guideront l'élaboration du budget primitif de la caisse des écoles de notre commune, en 2024, s'intégreront dans la continuité de celles des années précédentes. Elles résultent des choix que l'équipe municipale « Contes Ensemble » a présenté aux contoises et aux contoisis lors de la dernière campagne électorale et qu'ils ont approuvé à une large majorité.

Malgré le contexte difficile qui s'impose à nous, avec notamment la forte augmentation des coûts de l'énergie, de l'inflation notamment sur les produits alimentaires, l'objectif général reste le même : assurer la maîtrise de nos finances pour préserver le pouvoir d'achat des familles tout en améliorant la vie quotidienne des habitants et en ce qui concerne cette instance, des écoliers et des équipes pédagogiques qui les accompagnent tout au long de leur scolarité de la petite section au CM2.

Débat d'orientation budgétaire 2024

En arrivant à mi-parcours de notre mandat, nous avons organisé des réunions d'échange sur le terrain avec les habitants de la commune. Les retours positifs issus de ces rencontres, confirment la pertinence de nos choix et nous encouragent dans nos orientations.

Orientations, nous vous le rappelons lors de cette séance, qui s'articulent autour des 9 thèmes suivants :

1. *L'épanouissement de la jeunesse et de l'école de la république*
2. *Participer à la vie de la communauté de communes porteuse de projets de développement et à la veille de prendre de nouvelles compétences.*
3. *De nouveaux logements dans une politique de développement urbain choisi et maîtrisé en adéquation avec la réalité du terrain.*
4. *Pour que la culture et le sport soient largement accessibles.*
5. *Mener des actions environnementales concrètes*
6. *Continuer à aménager la voirie de façon pertinente et poursuivre notre lutte afin que la circulation dans les Paillons soit améliorée*
7. *Garantir la sécurité des citoyens*
8. *Pour un développement économique vecteur d'emplois*
9. *Défendre et déployer des services publics de proximité.*

Nous avancerons donc dans un état d'esprit constructif, pour préparer l'avenir sereinement avec raison et dans la durée en cherchant à satisfaire l'intérêt général et en ayant toujours en tête les principes d'équité pour l'ensemble des écoles de notre territoire.

Chacune des 9 orientations prend tout son sens dans ce débat.

En effet, prendre le plus grand soin de notre jeunesse, de son épanouissement, dans sa large diversité est crucial, il en va tout simplement de l'avenir de notre société. C'est pourquoi, la majorité municipale met tous les moyens nécessaires afin d'assurer aux élèves scolarisés sur la commune qu'ils bénéficieront d'un accueil de qualité. Les écoliers et les collégiens resteront prioritaires quant à l'accès aux équipements communaux qu'ils soient culturels ou sportifs (stade, gymnase, médiathèque, musée, théâtre de verdure...) avec un personnel suffisant en nombre et qualifié pour les accueillir mais aussi une veille permanente des normes de sécurité et un entretien suivi de tous les équipements mis à disposition et leur renouvellement si nécessaire. Nous veillerons à entretenir les bâtiments scolaires et à mobiliser les fonds nécessaires à la rénovation des locaux mais aussi à fournir aux écoles les lignes budgétaires qui permettront d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions :

- Des crédits d'enseignement conséquents pour limiter la charge des fournitures scolaires aux familles et pour permettre aux enseignants d'acheter le matériel pédagogique nécessaire aux bonnes conditions d'enseignement.
- Des crédits d'actions pédagogiques pour financer des projets artistiques, culturels, sportifs...
- La maintenance du parc informatique, nouvellement renouvelé.
- L'installation de la fibre lorsque le bâtiment y est éligible
- La participation financière à la réalisation des classes transplantées.
- La distribution d'un outil pédagogique pour les élèves passant en 6ème.
- Des aides pour les différentes manifestations (carnaval...) par la distribution de boissons, le prêt de matériel.
- Les goûters et livres de Noël.

Nous insistons également sur la gratuité d'accès aux équipements sportifs et culturels communaux pour l'ensemble des écoliers et collégiens du collège Roger Carles.

En effet, il est important de rappeler cette mise à disposition gratuite pour diverses manifestations de ces salles et lieu de fête qui font la richesse de notre patrimoine. Et qui par leur utilisation

permette à chaque enfant de se développer et découvrir des compétences qui forgeront leur avenir.

Prenons le temps également à travers cette présentation de rappeler que le collège Roger CARLES déjà largement saturé en capacité d'accueil ne sera plus en mesure d'absorber décemment le moindre effectif supplémentaire.

Si la construction d'un nouveau collège dans les Paillons (partie basse de la vallée) est une solution d'avenir évidente, elle ne pourra cependant pas être effective avant plusieurs années.

En attendant, nous réaffirmons ce soir que la révision de la carte scolaire, comme solution transitoire, ne doit pas affecter les élèves de Contes, et notamment ceux de Sclos de Contes.

La logique dicterait de soulager le collège en retirant de ses effectifs des collégiens provenant prioritairement d'autres communes. Cette période de transition devra faire l'objet d'une concertation entre les communes concernées.

Enfin, en ce qui concerne le fonctionnement du Lycée René GOSCINY, il ne sera pas inutile de rappeler à la Région qu'elle a des obligations en matière de transport des étudiants et de leur accueil dans des conditions optimales.

Nous profitons également de ce temps de parole pour remercier avec beaucoup de sincérité nos partenaires privilégiés du quotidien : l'OCJC pour leur implication quotidienne et leur disponibilité, les associations des parents d'élèves et les directrices et directeurs des 5 écoles communales ainsi que leurs équipes.

Au cœur du pays des Paillon, Contes va devoir se mesurer à de nouveaux enjeux, tels que le devenir des terrains de Lafarge. La commune, main dans la main avec l'intercommunalité, veille à défendre les intérêts de son territoire et de ses habitants pour un avenir serein sous le signe d'un développement durable et mesuré alliant intérêts économiques et préservation des milieux. La commune et ses écoles participent activement aux initiatives de la CCPP, notamment dans le domaine de l'environnement avec une démarche collaborative lors des événements comme la semaine du développement durable ou le tri des déchets.

La commune s'inscrit dans une politique de développement urbain choisi et maîtrisé en adéquation avec la réalité du terrain.

Nous sommes attentifs aux effectifs de nos écoles, issus de cette politique, pour que les conditions d'apprentissage soient les meilleures possibles pour les élèves.

Ainsi, cette année, nous mettrons à disposition une salle de classe supplémentaire à l'école Ricolfi (avec le matériel mobilier et numérique adapté) pour accueillir l'ouverture de classe annoncée en février dernier.

Avec un concours de maîtrise d'œuvre, lancé pour sa réalisation, le projet de la maison de la biodiversité et du développement durable, constituera le troisième équipement du pôle culturel

de la commune avec le musée et la médiathèque. Cette étape marque une phase importante dans l'avancée de ce qui sera un outil pédagogique majeur à la disposition des écoles, du collège et du public.

La majorité municipale a choisi de soutenir plus de 80 associations contoises, qui font vivre les liens sociaux et créent un véritable maillage intergénérationnel. Au-delà des aides matérielles concrétisées par la mise à disposition d'équipements et d'agents techniques, le soutien financier restera assuré pour ainsi rendre le sport, la culture et le bien être accessibles à toutes et tous à des tarifs modérés et en totale gratuité chaque fois que cela est possible.

Ces choix s'inscrivent pleinement pour l'épanouissement de nos élèves contoises.

La commune s'inscrit dans la préservation de l'environnement, à travers son plan local d'urbanisme qui compte 80% d'espaces naturels ou agricoles préservés.

Nous nous attachons également à soutenir les agriculteurs installés, les circuits courts ainsi que l'agriculture biologique le plus régulièrement possible par rapport aux choix des denrées proposées dans le cadre de la restauration scolaire.

L'équipement de l'éclairage par des LED, l'isolation thermique des bâtiments scolaires communaux, le renouvellement des menuiseries extérieures font partie intégrante de cette orientation et nous continuerons à œuvrer dans ce sens.

Nous sommes à l'écoute et étudions les diverses demandes des écoles concernant l'implantation d'espaces verts dans les cours de récréation.

S'adapter en permanence, prendre en compte les évolutions des besoins en matière de déplacements, c'est un sujet très sérieux car les conditions de mobilité font partie du quotidien de toutes et tous, quel que soit le mode de déplacement.

Nous continuerons d'ailleurs à mettre à la disposition des classes des crédits de transports, à prendre en charge les déplacements en bus des sections vers le cœur du village pour leurs parcours sportifs ou culturels.

Afin de garantir la sécurité de nos écoles, une brigade de gendarmerie, complète, efficace et sur le terrain est essentielle. Nous organisons des échanges réguliers avec la brigade pour adresser les priorités d'actions dans le répressif comme dans le préventif.

Nous mettons à disposition et continuons à déployer un système de vidéo protection, très efficace pour dissuader et identifier celles ou ceux qui seraient tentés de commettre des infractions ou délits.

Il est prévu d'ailleurs d'installer ce type de vidéo autour des écoles de La Pointe et de La Vernéa. Nous poursuivrons les aménagements routiers permettant de réduire la vitesse et de sécuriser la circulation et les entrées et sorties des élèves.

Un deuxième garde champêtre sera recruté.

Chaque projet soutenu des écoles, les différentes demandes sont étudiées avec un œil attentif et nous cherchons toujours à soutenir et développer l'activité économique de notre commune. Nous travaillons en étroite collaboration avec des artisans et entreprises contoises pour entretenir et améliorer les bâtiments des écoles.

D'une manière générale, toutes les contoises et tous les contoisis doivent pouvoir accéder facilement aux services publics de proximité dont nous défendons le maintien.

Dans cette instance, nous rappelons notre attachement à l'École de la République, publique et laïque. Nous affirmons soutenir toutes formes d'actions engagées par les équipes pédagogiques ou les associations des parents d'élèves en lien avec les classes surchargées et la qualité des apprentissages, le déploiement du RASED, la lutte contre la précarité des emplois AESH que l'on souhaite en nombre suffisant pour répondre aux besoins des enfants en difficulté...

Ces orientations peuvent être mises en œuvre grâce à une collaboration rigoureuse du service de la caisse des écoles, de la commune et des services techniques.

Une attention et des remerciements particuliers aux personnels présents chaque jour auprès des enfants, à l'équipe de la cuisine centrale qui prépare quotidiennement plus de 750 repas, à Mathieu et Jeanne qui font preuve d'écoute et réactivité, Muriel et Patricia pour leur savoir-faire comptable.

Sans oublier Mesdames Azzara et Portalier pour le suivi du personnel et l'organisation du temps de cantine dans son ensemble et Madame Lanseman pour la gestion globale de la caisse des écoles, en leur qualité de responsables.

Merci pour leur dévouement auprès des élèves de nos 5 écoles.

Les engagements pluriannuels concernant les écoles de la commune porteront sur les items suivants :

Travaux de rénovation et d'entretien : salle de motricité, cours, portes des WC, classes...

Dotations informatiques pour l'ouverture de la classe supplémentaire : vidéoprojecteur et ordinateur

Dotations en mobilier en fonction des besoins

Travaux d'amélioration et de confort : pergola, stores, isolations thermiques ou occultantes....

Renouvellement du matériel de la cuisine centrale, des plonges selon nécessité

Structure et gestion de la dette

Ce dernier point fixé par la législation sur la structure et la gestion des emprunts ne concerne pas la Caisse des Ecoles mais cette dernière s'engage à rembourser les emprunts pour les travaux et/ou la rénovation des locaux.